



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFECTURE DE LA REGION
CHAMPAGNE-ARDENNE**



RAA n°10 octies du 23 octobre 2015

S O M M A I R E
du recueil des actes administratifs
de la préfecture de la région CHAMPAGNE-ARDENNE
n° 10 octies du 23 octobre 2015

Vous pouvez consulter ce recueil des actes administratifs dans sa version "mise en ligne"
sur le site internet de la préfecture de la région Champagne-Ardenne, préfecture de la Marne
dont l'adresse complète est la suivante :

<http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/>

MESURES NOMINATIVES

PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Arrêté de suppléance du 22 octobre 2015 de Monsieur Jean François SAVY, Préfet de la Région Champagne-Ardenne,
par Monsieur Jean-Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne

2

MESURES NOMINATIVES

PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

SUPPLÉANCE de Monsieur Jean François SAVY, Préfet de la Région Champagne-Ardenne, par Monsieur Jean-Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne

Le PRÉFET DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

VU

- 1- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment l'article 79,
- 2- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 39, 1^{er} alinéa,
- 3- le décret du 7 juin 2012 nommant M. Jean-Paul CELET, préfet de la Haute Marne,
- 4- le décret du 11 mars 2015 nommant M. Jean François SAVY, Préfet de la Région Champagne Ardenne, Préfet de la Marne,
- 5- l'arrêté préfectoral du 29 avril 2015 nommant M. François SCHRICKE, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Champagne-Ardenne par intérim,
- 6- les arrêtés préfectoraux portant délégation de signature au secrétaire général pour les affaires régionales de la région Champagne-Ardenne par intérim et aux chefs de service régionaux déconcentrés,
- 7- l'absence du dimanche 25 octobre 2015 de la fin de matinée jusqu'à la fin de journée de M. Jean François SAVY, Préfet de la région Champagne-Ardenne,

SUR proposition de M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la région Champagne-Ardenne par intérim,

D É C I D E

Article 1er --

Conformément au 1er alinéa de l'article 39 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié susvisé, M. Jean Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne, est désigné pour assurer la suppléance du Préfet de la région Champagne-Ardenne du dimanche 25 octobre 2015 de la fin de matinée à la fin d'après midi de ce même jour.

Article 2 --

M. le Préfet de la Haute Marne et M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la région Champagne-Ardenne par intérim sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne et dont copie sera adressée à M. l'Administrateur général des finances publiques de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 22 octobre 2015
Le Préfet de la région CHAMPAGNE-ARDENNE
Signé : Jean-François SAVY
